



Rapport d'activités



2016



01

RELATION AVEC LES CONCESSIONNAIRES

L'état des concessions en débat au comité



Le 27 Avril 2016: Réunion du comité syndical

Conclusion des missions de contrôle des concessions:

Points d'améliorations souhaités

L'exhaustivité des données d'inventaire
Lisibilité des dépenses d'investissements
Les disparités territoriales persistantes

Points satisfaisants

Qualité des services aux usagers

01

La concession électrique: une dialogue renforcé au niveau régional



2013



Objectif



Harmonisation des pratiques d'un département à l'autre

Comment?



Réexamen de la méthode de travail et du calendrier d'élaboration du compte rendu d'activité du concessionnaire (CRAC) afin d'en améliorer la lisibilité



01

Des retards préoccupants dans les mises en service réalisées par ENEDIS



Depuis 3 ans
Malgré de nombreuses réunions de relance

↓

Rallongement considérable des délais
d'intervention du concessionnaire

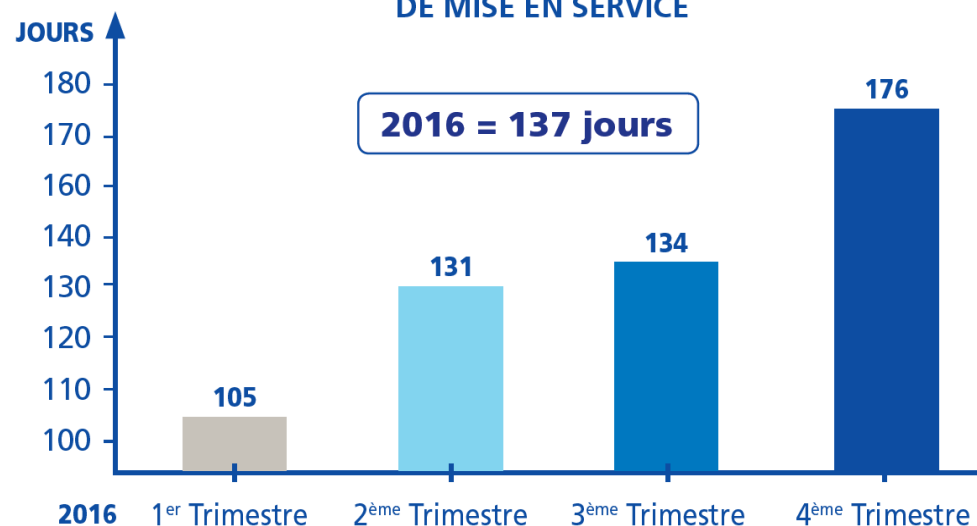
↓

Impacte lourdement l'ensemble des acteurs
concernés par les travaux
(Opérations de raccordement)

↓

La mise en service réelle s'étend de 1 à 6 mois

NOMBRE DE JOURS MOYENS DE RETARD
ENTRE LA DATE DEMANDÉE ET LA DATE RÉELLE
DE MISE EN SERVICE



En 2017, le SYDELA maintient sa vigilance et continue de faire valoir l'intérêt des ses collectivités adhérentes

01

Le renouvellement progressif des contrats gaz



En 2016, 4 contrats ont été renouvelés

Pour les communes de:

La Haye-Fouassière

Pont-Château

St André des Eaux

St Père en Retz

Nouveau contrat de concession

Le droit d'accès au SYDELA à la cartographie numérisée du concessionnaire

Le droit de raccordement au réseau concédé des producteurs de bio- méthane

La mise en place d'indicateurs de performance sur la qualité du gaz et sur la qualité des services

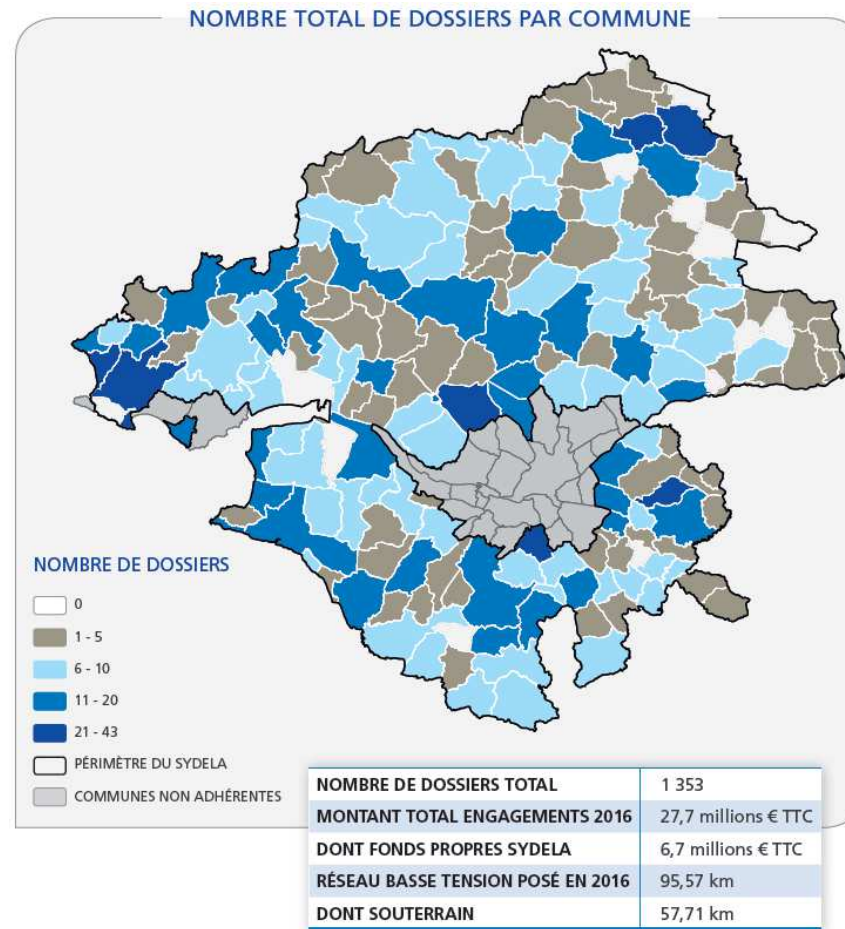
Le compte rendu d'activité du concessionnaire enrichi de nouvelles informations d'ordre technique et financier

Le versement d'une redevance de concession

02

LE SYDELA, AMENAGEUR DU TERRITOIRE DEPARTEMENTAL

Le SYDELA, aménageur du territoire départemental



02

LE SYDELA, AMENAGEUR DU TERRITOIRE DEPARTEMENTAL



Le SYDELA, aménageur du territoire départemental

Politique d'investissement sur le réseau
Renforcement : 2009 à 2012
Sécurisation: 2013 à 2015

Investissements du SYDELA en 2016

	ENGAGEMENTS	CHANTIERS (EN MILLIONS D'EUROS TTC)					
		2011	2012	2013	2014	2015	2016
TRAVAUX INTÉGRALEMENT RÉALISÉS PAR LE SYDELA SUR SES FONDS PROPRES ET TOUCHANT À LA QUALITÉ DU RÉSEAU	RENFORCEMENT/ SÉCURISATION	9	8,6	6,7	8,8	8,3	5,1
TRAVAUX RÉALISÉS À LA DEMANDE DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES ET DES AMÉNAGEURS	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	6,9	8,3	4,6	5	5,3	4,6
	EFFACEMENT	5,5	5,7	6,8	4,7	5,3	5,3
	ÉCLAIRAGE PUBLIC	7	8,3	12,5	8,6	8	10,9
	GÉNIE CIVIL DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES	1,8	2,5	2,8	2,2	1,6	1,8
TOTAL		30,2	33,4	33,4	29,3	28,5	27,7

Diminution du nombre de réclamations

Nécessité de remplacer les lampes à ballon fluo

03

LE SYDELA, ACTEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE



Le service public de bornes de recharge pour véhicules électriques



SYDÉGO!

Informations importantes

Carte d'abonnement

Site web dédié : www.sydego.fr

Tarification universelle à 3€

146 communes concernées

22 septembre 2016:

1^{ère} borne inaugurée à Vieillevigne

Mises en service à la fin de l'année:

Ligné, Mesquer, Soudan, Vieillevigne, Villeneuve en Retz

03

Le SYDELA élargit ses domaines d'intervention à la production d'énergies renouvelable



SPL (Société publique locale)

SYDELA
(actionnaire majoritaire)



Com Com de Grand Lieu



Com Com de
Sud Retz Atlantique



Pornic Agglo
Pays de Retz

Création d'un parc solaire



Site: centre d'enfouissement technique
des « 6 pièces » à Machecoul

9Ha

Le taux d'occupation sera de 50%

Objectifs:

Production d'électricité renouvelable

Valorisation d'un site impropre à la production agricole

Financement d'une partie des coûts d'entretien du site
par le produit de la vente de l'électricité produite

03

Les réseaux électriques intelligents



Définition

intégration des énergies renouvelables et des véhicules électriques au système électrique

Amélioration de la gestion et de la maîtrise en demande d'énergie

Favorisation des économies d'énergie et réduction des factures électriques

En 2016, SYDELA:

- Trésorier de l'association SMILE
- Membre du groupe d'experts « territoires et citoyens »
- Membre des collectivités en charge d'instruire le projet « Big Data territorial »
- animateur d'un chantier visant à faciliter l'émergence de nouveaux services de mobilité durable

Investissement dans plusieurs projets:

- Construction d'une plateforme de flexibilité régionale
- Pilotage d'une plateforme de services avancés pour le développement de la mobilité durable
- Réalisation d'une plateforme régionale d'aide à la décision pour le diagnostic et la programmation des investissements des réseaux d'énergies
- Soutient le projet « power to gas »
- Développement d'une zone à autoconsommation partagée autour de son siège social



04

LES SERVICES APPORTES AUX COLLECTIVITES

L'éclairage public



En 2016:

L'éradication des lampes à vapeur de mercure

Prolongation de la prime de remplacement
= 75€ en complément des aides habituelles

Diagnostic des installations d'éclairage public Action reconduite en 2016 et 2017

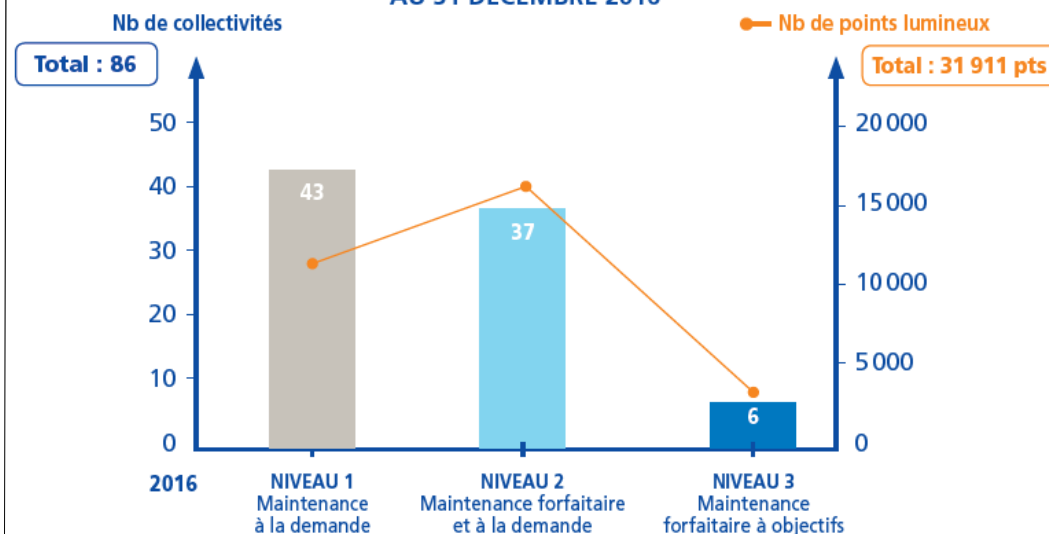
La participation de la collectivité demeure inchangée (20% HT)

Récupération de la TVA sur les investissements en éclairage public

Les collectivités ont mis à disposition du SYDELA leur patrimoine d'éclairage public afin que celui-ci puisse répondre aux conditions fixées par la FCTVA

La maintenance des installations d'éclairage public

NOMBRE DE COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
AU 31 DÉCEMBRE 2016



04

Le Télécom



La montée en débit

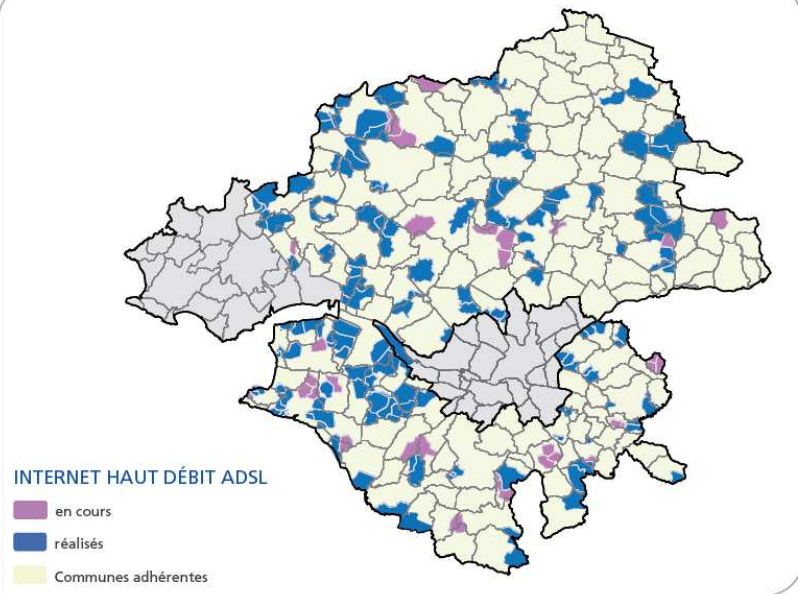
Objectif:

Amener la **Fibre Optique** dans les sous répartiteurs téléphoniques situés dans les zones mal desservies

La gestion du patrimoine télécom

Depuis **2016**, le SYDELA propose à ses adhérents d'assurer la **gestion technique, administrative et financière** du patrimoine télécom, grâce à la mise à disposition de celui-ci, dans le cadre d'un **transfert de compétence**.

TÉLÉCOM : AVANCEMENT DE LA MONTÉE EN DÉBIT AU 31/12/2016



QUELLES SONT LES DROITS ET OBLIGATIONS DES COLLECTIVITÉS ?

DES OBLIGATIONS

- **Connaître la localisation** de son patrimoine,
- **Connaître la nature** et l'état des infrastructures,
- **En assurer l'entretien** en cas de vétusté et la remise en état en cas d'accident,
- **Assurer les déplacements** des ouvrages le cas échéant,
- **Mettre ses infrastructures à disposition** des opérateurs dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires,
- **Fournir les informations nécessaires** dans le cadre de la réforme anti endommagement des réseaux.

DES DROITS

- **Percevoir**, le cas échéant, la redevance d'occupation des infrastructures de communications électroniques si les fourreaux sont occupés par un opérateur.

04

L'instruction des certificats et des autorisations d'urbanisme

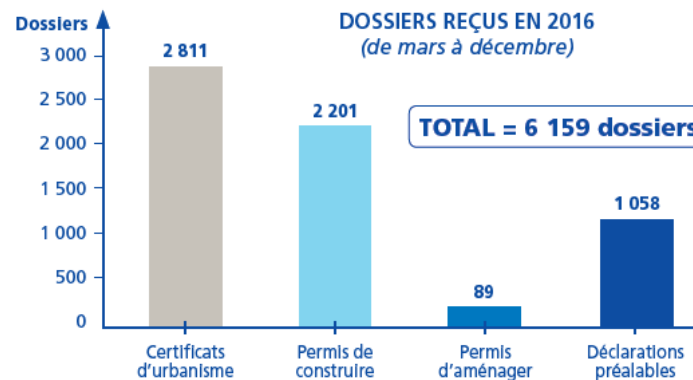
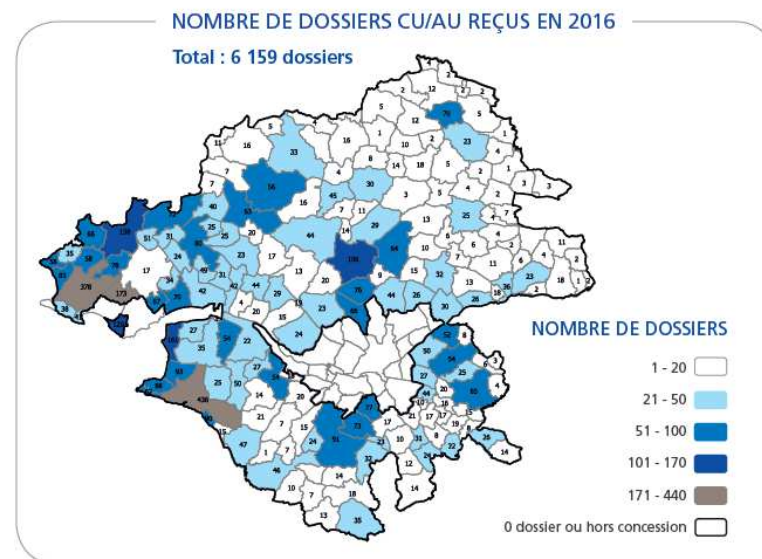


Le SYDELA, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, a choisi d'instruire de manière systématique les certificats d'urbanisme et les autorisations d'urbanisme à compter du 1er mars 2016, comme cela se pratiquait depuis des années dans les départements voisins.

Les Avantages

Pour la collectivité: Une estimation au stade du certificat d'urbanisme
Une solution technique

Pour le SYDELA: Une connaissance exhaustive et anticipée des dossiers sur son territoire



05

LES RESSOURCES DU SYDELA

Le personnel au service des collectivités adhérentes

Au 31 Décembre 2016 ———> 48 agents, 1 apprenti ingénieur et une stagiaire en école de communication

FILIÈRES

- Technique : 31
- Administrative : 17

CATÉGORIES

- A : 8
- B : 23
- C : 17

SEXE

- Homme : 32
- Femme : 16

MOBILITÉS 2016

- Mutations/Départs : 2
- Arrivées de nouveaux agents : 7

Nouveaux services ———>

Croissance des effectifs

Transition énergétique

Instruction des autorisations
et certificats d'urbanisme

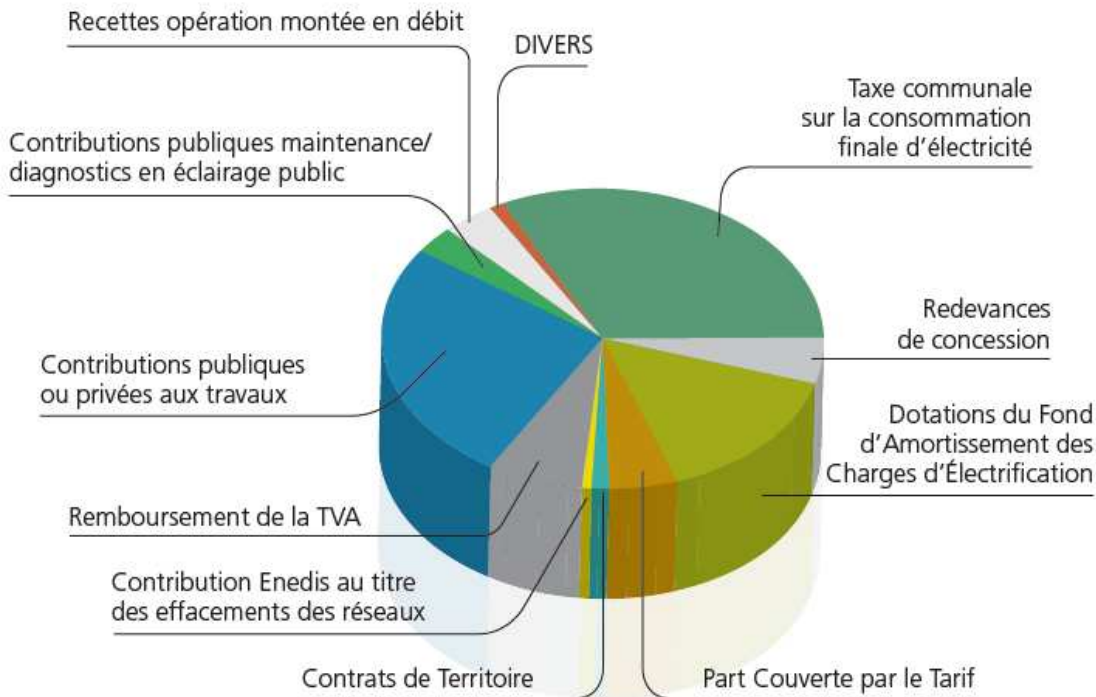
05

Un budget tourné vers les investissements



LES RECETTES 2016

En 2016, les recettes réelles se sont élevées à 34,4 millions d'euros.



LES DÉPENSES 2016

En 2016, les dépenses réelles se sont élevées à 36,6 millions d'euros.

